

JOURNAL DE ROUBAIX



POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
six mois, 14
un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue Nain, 1.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées la veille de la publication.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

Les annonces et les abonnements sont reçus : A LILLE : chez M. BÉGIN, libraire, rue de la Grande-Chaussée, A PARIS : chez M. LAFFITE-BULLIEN, 20, Rue de la Banque.

ROUBAIX. 29 JUIN 1869.

Bulletin politique.

Une lettre et deux discours se partagent en ce moment l'attention publique. La lettre est adressée par l'Empereur à M. Schneider. Ce dernier, d'accord en cela avec l'opinion publique, avait pensé que la promotion de M. Jérôme David au grade de grand officier de la Légion d'Honneur, avait en ce moment une signification particulière et, la considérant comme de nature à affaiblir son autorité morale, il avait prié l'Empereur d'accepter sa démission. Le chef de l'Etat n'y a pas consenti et a déclaré qu'il n'avait jamais voulu porter atteinte à la dignité du président du Corps législatif. « Je ne saurais admettre davantage, a ajouté Sa Majesté, que cette nomination ait, dans l'opinion publique, la signification que vous paraissez redouter.

La politique de mon gouvernement se manifeste assez clairement pour éviter toute équivoque. Après comme avant les élections, il continuera l'œuvre qu'il a entreprise : la conciliation d'un pouvoir fort avec des institutions sincèrement libérales.

Le compte sur votre dévouement pour m'aider à l'accomplissement de cette tâche.

Cette lettre est considérée à juste titre comme le correctif de celle adressée à M. de Mackau, de même que le discours de Beauvais où il est parlé des progrès de l'industrie et de l'agriculture doit être mis en parallèle avec l'allocation du camp de Chalons. On arrive ainsi, dit spirituellement le *Monde*, à la vieille devise *Ense et Arato*. L'équation est complète. Elle a quatre éléments : la paix et la guerre, l'autorité et la liberté. Il ne s'agit plus que d'en dégager l'inconnue, qui est la politique du Gouvernement. C'est l'affaire des algébristes.

Le deuxième des discours auxquels nous faisons allusion en commençant a été lu hier à l'ouverture de la séance du Corps législatif par M. le ministre d'Etat. Le procès-verbal lui donne le nom de déclaration qui lui convient mieux, en effet. Le gouvernement déclare que la session extraordinaire aura pour objet unique l'examen de la validité des opérations électorales et qu'à la session ordinaire il soumettra à la haute appréciation des pouvoirs publics les résolutions et les projets qui lui auront paru les plus propres à réaliser les vœux du pays.

Le gouvernement comprend donc la nécessité de sortir du *statu quo*. C'est beaucoup.

Un journal allemand nous apporte une nouvelle que nous ne pouvons qualifier d'imprévue puisque, depuis plusieurs mois, des journaux et des correspondances nous en entretenaient journellement, mais qui produira, si elle se confirme, une grande et douloureuse sensation. On lit dans le *Tagblatt*, de Vienne :

« Un télégramme adressé à une maison d'ici, par un banquier de Paris, nous apprend qu'un nouveau traité, abrogeant la convention de septembre, a été conclu entre Napoléon et Victor-Emmanuel, et que ce traité implique l'abandon formel de Rome à l'Italie.

De son côté, l'Italie s'engage à observer, en cas de guerre, une neutralité amicale.

Malgré le ton affirmatif de la feuille

viennoise, nous voulons espérer qu'elle aura été mal informée et que ses renseignements seront promptement démentis par l'organe officiel du gouvernement français.

On mande de Florence que le gouvernement avait découvert une nouvelle et grande conspiration mazzinienne qui aurait dû éclater, le 24 juin, sur divers points de l'Italie.

On mande en outre de Zurich que Mazzini vient de quitter cette ville pour aller se fixer à Londres.

L'*Echo du parlement*, journal de Bruxelles, blâme l'article de *l'Indépendance belge* au sujet de certaines difficultés qui auraient surgi au sein de la commission belge et qui rendraient impossible toute solution amiable du différend.

La feuille semi-officielle engage le public à se méfier des bruits relatifs aux délibérations de la commission mixte, et termine en disant que les négociations continuent dans un esprit conciliant.

Une dépêche de New-York confirme la nouvelle du départ du colonel Ryan pour Cuba avec un corps de 800 hommes. Le ministre d'Espagne à Washington aurait déclaré au secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères qu'il demanderait ses passeports si une audience officielle était accordée à l'envoyé des insurgés espagnols.

Tandis que certains journaux parlent d'une « entente cordiale » de la Russie et de la Prusse, on écrit de Saint-Petersbourg que les rapports sont très froids entre les deux gouvernements. C'est ce qui résulterait d'une correspondance dont voici quelques passages :

« Il existe, en ce moment la plus grande tension dans les rapports entre le gouvernement russe et celui de Berlin. A en juger par la façon dont la presse russe parle depuis quelque temps du gouvernement prussien, le refroidissement entre les deux Etats est visible. La frontière russe, du côté de la Prusse est hermétiquement fermée et gardée, les négociants prussiens qui faisaient le commerce des produits tirés du royaume de Pologne se plaignent vivement de cette rigueur qui les menace d'une ruine infaillible.

C'est la défense que la presse de Berlin n'a cessé de prendre de la population allemande des provinces baltiques de la Russie qui a été le principal motif de cette aigreur mutuelle des deux cabinets de Berlin et de Saint-Petersbourg. »

J. REBOUX.

Corps Législatif. OUVREURE DE LA SESSION.

Un correspondant de Paris nous transmet ces détails :

Dès midi, on remarque une grande animation aux abords du Palais Bourbon.

A mesure que les députés arrivent, des manifestations se produisent en sens divers dans la foule. Plusieurs députés sont acclamés.

Dans la salle des séances toutes les tribunes sont remplies ; celles du Corps diplomatique et des sénateurs sont au complet.

Les bancs de la gauche sont les premiers garnis. M. Bancal siège sur le banc le plus élevé de cette partie de la Chambre. M. Raspail est immédiatement au-dessous de lui. On remarque l'air souffrant de M. Gambetta.

A deux heures dix minutes, M. Schneider monte au fauteuil. Quatre députés, les

plus jeunes, sont appelés à siéger au bureau comme secrétaires provisoires. Ce sont MM. Guyot-Montpayroux, Daniel Wilson, Babou et de Mouchy.

M. Schneider n'a pas prononcé d'allocation. Il a donné la parole à M. le ministre d'Etat, qui a donné lecture de la déclaration suivante :

« Messieurs les députés,

« Aux termes de la Constitution, le Corps législatif doit être convoqué dans les six mois qui suivent le décret de dissolution.

« Le délai le plus éloigné pour votre réunion était le 26 octobre ; il est impossible à cette date de vous soumettre les projets de loi de finances et ceux concernant les autres affaires de l'Etat. Une session extraordinaire du Corps législatif était donc nécessaire.

« Dans cette situation, le gouvernement de l'Empereur a pensé qu'il était sage et politique de procéder immédiatement à la vérification de vos pouvoirs et de faire cesser ainsi toute incertitude sur la validité des opérations électorales dans chaque circonscription. Dans la pensée du gouvernement, la session actuelle n'a pas d'autre objet.

« Le renouvellement du Corps législatif par le suffrage universel est une occasion naturelle pour la nation de manifester ses pensées, ses aspirations et ses besoins.

« Mais l'étude des résultats politiques de cette manifestation ne saurait être précipitée ; à la session ordinaire, le gouvernement soumettra à la haute appréciation des pouvoirs publics les résolutions et les projets qui lui auront paru les plus propres à réaliser les vœux du pays.

« Au nom de l'Empereur, je déclare ouverte la session extraordinaire du Corps législatif. (Très bien ! très bien ! sur un grand nombre de bancs.)

Aux abords du Corps législatif, sur le quai d'Orsay et sur la place de la Concorde, on remarquait une grande affluence. Plusieurs députés, reconnus par la foule, notamment M. Thiers, ont été acclamés. Tout s'est, du reste, passé fort paisiblement. Il n'a été proféré aucun cri, entonné aucun refrain plus ou moins révolutionnaire.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, lundi 28 juin.

La publication au *Journal officiel* de la lettre de l'Empereur a tenu lieu de discours qui devait être prononcé à Beauvais. En effet la réponse faite au maire de Beauvais n'est ni un discours ni un manifeste ; on n'y trouve même qu'une phrase qui frappe l'attention ; c'est celle où l'Empereur prend pour ainsi dire l'engagement d'empêcher que l'ordre soit jamais profondément troublé. C'est, du reste, le pendant du passage de la lettre à M. Schneider où il est parlé de la conciliation d'un pouvoir fort avec des institutions sincèrement libérales.

L'Empereur a, dit-on, voulu réserver le développement de sa pensée pour la communication que devait faire M. Rouher au Corps législatif.

L'ouverture de la session cause une vive émotion dans le monde politique. Dès hier, le bruit s'est répandu que la communication de gouvernement annoncée par le *Journal officiel* aurait toute l'importance d'un manifeste, et l'on disait d'un manifeste libéral.

Un grand nombre de députés ne sont arrivés que ce matin et se sont empressés d'aller faire visite à M. Schneider qui était installé au Palais de la Présidence. L'honorable président se montrait très satisfait de la lettre de l'Empereur, et à la question toute naturelle que lui posaient quelques députés relativement à la nou-

velle dignité de M. Jérôme David, il a répondu qu'il savait en effet que le vice-président devait recevoir au 15 août la plaque de grand officier de la Légion d'Honneur.

Le général Lebreton est nommé questeur de la Chambre en remplacement de M. de Romeuf. On disait dans les couloirs du Palais Bourbon qu'il devait en grande partie sa nomination à l'intervention de M. Schneider. Vous savez que le général Lebreton unit un ardent chauvinisme au libéralisme d'un membre du centre gauche.

Avant une heure, il y avait déjà un certain nombre de curieux devant la façade du Palais Bourbon. Les blouses blanches et bleues dominaient. Des sergents de ville se tenaient aux extrémités du pont de la Concorde et aux abords du Palais. Vers deux heures l'affluence devint un peu plus considérable ; les curieux se tenaient sur les trottoirs et paraissaient n'être attirés que par le désir de voir arriver les nouveaux députés ; on n'entendait aucun cri. La circulation était libre. Deux ou trois escouades de sergents de ville arrivèrent de divers côtés. S'il y avait parmi les curieux quelques physiognomies peu rassurantes, l'ensemble était parfaitement inoffensif. Les députés arrivaient isolément soit à pied, soit en voiture, et j'en ai vu quelques-uns, des marquis de l'opposition, qui ont passé inaperçus sans provoquer le moindre vivat.

Dans les couloirs, où se trouvaient un certain nombre de députés arrivés plus d'une heure avant l'ouverture de la séance, les conversations étaient animées. Il s'échangeait quelques banalités de politesse, mais on s'occupait surtout de la communication qui allait être faite à la Chambre.

On causait aussi des éventualités de modifications ministérielles ; et comme bien vous pensez, les avis étaient partagés et les renseignements contradictoires. Les uns annonçaient la prochaine constitution d'un cabinet responsable ayant à sa tête M. Rouher comme président du Conseil. On disait le ministre d'Etat entré en plein dans la voie libérale, et devant même de beaucoup les vœux des adversaires du gouvernement personnel. Selon les autres, si un nouveau ministère devait être formé, il y aurait la nuance Davernois, et l'on verrait entrer des députés de la majorité comme MM. Busson-Billaud, Mathieu, etc. Notez bien que je n'invente rien, et que ce n'est là qu'un écho de ce que j'ai entendu.

Un autre sujet de conversation pour bon nombre de députés, c'est le choix de leurs places. On a déjà constaté que quelques membres de la droite se sont rapprochés du centre gauche. Plusieurs ont fait des échanges. Tels et tels qui étaient au deuxième ou au troisième banc, sont un peu remontés pour pouvoir au besoin parler de leur place ou lancer plus facilement des interruptions.

Un écho des couloirs : « Si M. Thiers était un homme fort, savez-vous ce qu'il ferait ? — Non. — Eh bien ! se mettrait à la tête du centre gauche ; il se ferait le chef du tiers-parti. Au lieu de combattre en volontaire dans les rangs de la gauche, où sa personnalité se trouve parfois effacée, et où souvent ses idées ne trouvent pas d'appui, il devrait constituer un noyau de députés qui, sans parti pris d'hostilité ou de laquinerie à l'égard du gouvernement, ne s'occuperaient que des réformes pratiques et possibles. — Vous verrez, reprit un des interlocuteurs, que M. Thiers se contentera de commander son petit état-major orléaniste, et se bornera à frapper tantôt à droite, tantôt à gauche. »

Vous connaissez le jugement qui condamne M. Rochefort à trois ans de prison et à l'interdiction des droits politiques pendant le même temps. On parle d'une prochaine rencontre entre lui et M. Paul Granier de Cassagnac. Celui-ci a envoyé sa provocat on à Bruxelles.

On annonce que la reine Isabelle s'est enfin décidée à abdiquer en faveur du prince des Asturies.

Je vous l'avais bien dit que Mme U.

Ratazzi était venu à Paris pour faire, non pas de la politique, mais de la littérature. Elle va publier dans quelques jours un nouveau roman : *Madame Pochet*. M. Ratazzi a corrigé les épreuves.

Hier ont eu lieu les premières réunions des gardes mobiles de la Seine. Les officiers avaient un air martial et pimpant à rendre des points aux officiers de l'armée régulière. Un écrivain qui occupe une grande situation dans un grand journal de Paris, et qui est capitaine de la mobile, a pris l'habitude de ne plus ôter son chapeau pour saluer quand il est en pékin ; il se contente d'élever la main à la hauteur de la tempe ; il ne fait plus que le salut militaire. Du reste sa plume a pris des allures belliqueuses.

Vous trouverez dans les journaux du soir le texte de la communication du gouvernement. Il en résulte que pendant l'intervalle des deux sessions le gouvernement préparera des réformes de nature à répondre aux vœux du pays.

Ch. CANOT.

BOURSE DE PARIS DU 28 JUIN.

On commence à envisager les prochains débats du Corps législatif avec moins de crainte. La 1^{re} séance a eu lieu, et la rente d'abord se tient bien à 70.30, lorsque vers deux heures on reprend le bruit que M. Rouher va faire des communications très conciliantes. Là-dessus la rente reprend à 70.45 et ferme presque au plus haut à 70.42 1/2.

D'un autre côté, nous devons constater la lourdeur des valeurs de spéculation qui ne participent que peu ou point à la reprise de la rente française. L'italien surtout a peine à se tenir au-dessus de 56.50 malgré l'approche du coupon. Les lombards sont aussi plus offerts que de coutume. Parlons pour mémoire du va et vient sur les caisses Mirès qui tendent à reprendre leurs anciens cours. — Les Ville-Neuves restent à 375. — Londres 118 baisse. CELLIER.

On lit dans l'Indépendance belge :

Les journaux de Paris continuent à s'occuper de délibérations de la commission mixte franco-belge. Presque tous semblent croire que les négociations ne sont pas près de leur terme, et que, loin d'être sur le point d'aboutir à une entente entre les deux gouvernements, elles menacent de se prolonger encore, à cause de nouveaux dissentiments qui se produisent, pour ainsi dire, chaque jour. Il est même un journal, *la Liberté*, qui annonce tout net que les négociations ont avorté. Ces journaux sont-ils exactement informés de ce qui se passe au sein de la commission ? Nous l'ignorons, et nous voyons avec regret le gouvernement belge ne paraître pas tenir à nous tirer de notre ignorance.

Dans un pays comme le nôtre, qui a la prétention de faire ses affaires lui-même, qui, dans tous les cas, s'y intéresse et aime à les connaître, le public s'étonne que le gouvernement laisse ces négociations de cette importance se poursuivre sans en dire un seul mot depuis trois mois qu'elles sont ouvertes.

On écrit de Berlin à la Finance :

« Les derniers événements de France sont envisagés avec beaucoup de calme ici ; on s'en montre rassuré. Les officieux nous affirment que le gouvernement impérial ne saurait songer à une expédition extérieure, à une grande action à l'étranger. Les affaires intérieures et surtout les dispositions de la majorité de la nation le lui défendent. La bonne grâce avec laquelle le gouvernement français a reçu le fameux traité militaire stipulant la réciprocité de services entre les deux pays, avec le grand-duché de Bâle, est une preuve qu'il se résigne courageusement à en voir bien d'autres sans protester. Et que servirait d'ailleurs une protestation de la part d'une puissance qui n'a pas voix au chapitre, puisqu'elle n'a pas signé le traité de Prague et qu'elle a proclamé le principe de la non intervention ? La guerre ! très-bien ! nous l'entendons sans crainte ; mais ce serait un démenti donné à ce principe. »